

# Vivre à Croix

Engageons l'avenir

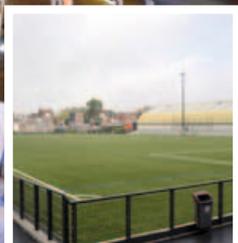
## Noël en ville

Ce qu'il faut savoir pour passer  
de belles fêtes à Croix

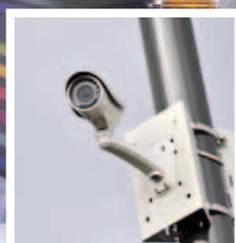
p. 12 et 13

## DOSSIER SPÉCIAL

Bien vieillir à Croix, ville  
attentive à ses aînés



Un nouveau terrain de  
football synthétique pour tous



Prévention et sécurité, la  
vidéo-protection est arrivée

# Devant l'objectif

“**Fête du kiosque.** Cette année encore, la fête du kiosque dans le parc de la mairie s'est déroulée dans une ambiance exceptionnelle ! Les choristes de *Boney M* ont ravivé la flamme du disco, devant 2000 personnes venues écouter les tubes du groupe mythique des années 70 : *Sunny*, *Rasputin*, et bien sûr l'incontournable *Daddy cool*...”

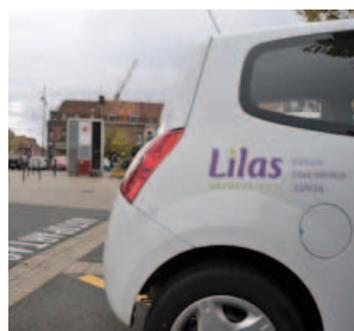


“**Tableau De Winter.** A l'occasion des travaux de l'église Saint-Martin, la ville de Marcq-en-Baroeul a sollicité le prêt d'un tableau de Pharaon de Winter, peintre bailleulois du début du siècle dernier. Cette œuvre fait partie d'un triptyque dont les deux autres parties se trouvent dans l'église Saint-Vincent à Marcq. Après la réouverture de l'église Saint-Martin, une exposition reconstituant le triptyque entier à Croix pourrait être organisée.”



## “**Journées du Patrimoine.**

Les journées du Patrimoine ont été l'occasion pour tous de redécouvrir l'architecture croisienne. Avec Ernest Bleuse, historien de Croix, les visiteurs ont parcouru un circuit culturel les amenant devant les Maisons Pagnerre. Les écoles primaires de Croix ont participé à ces journées grâce à un rallye scolaire consistant en un jeu de piste depuis le parc de la mairie et dans les rues de la ville. Une manière ludique de s'approprier le patrimoine croisien dès le plus jeune âge !”



“**Lilas.** Depuis septembre, les voitures Lilas, du système de location en libre-service, sont arrivées à Croix. Le dispositif d'autopartage s'étend progressivement dans LMCU, et la ville de Croix est une des premières à en bénéficier. Lilas complète notre panel de transports alternatifs à la voiture personnelle, du TGV au métro en passant par le tram, les bus, ou encore les V'Lille qui connaissent un franc succès.”

“**Accueil des nouveaux habitants.** Reçus par Régis Cauche et le Conseil municipal, les nouveaux Croisiens ont participé à une cérémonie de bienvenue qui est l'occasion pour eux de mieux connaître leur ville et ses projets.”



# Sommaire

➤ P. 5 / BLOC-NOTES  
*Vos rendez-vous incontournables*

➤ P. 6 / CROISONS L'INFO

P. 7 À 10 / NOTRE DOSSIER

## **Bien Vieillir à Croix**

*La résidence Van Gogh a fêté ses trente ans  
Extension du SSIAD : plus de services pour  
prendre soin de nos aînés  
3 centenaires mis à l'honneur aux Calèches  
Tisser des liens entre les générations*

➤ P. 12 ET 13 / NOËL EN VILLE  
*Passez de joyeuses fêtes à Croix*

➤ P. 14 À 16 / LA VILLE AVANCE  
*Les projets, les ambitions,  
les améliorations dans la ville*

➤ P. 17 / PORTRAITS DU MOIS  
*Gisèle Thérain et Sabine Brunaux-Traens,  
la Duquenièrre au coeur*

➤ P. 18 ET 19 / REGARDS CROISES  
*L'arbre dans la ville,  
une chance à préserver*

➤ P. 20 ET 21 / AGENDA  
*Vos rendez-vous culturels et festifs*

➤ P. 22 / LIBRE EXPRESSION  
*Paroles politiques à Croix*

Directeur de la publication : Régis CAUCHE, maire de Croix

Rédaction en chef/ rédaction : Nicolas LEBLANC,  
responsable de la Communication, Ville de Croix

Photographe : Thibault LIBBRECHT / Archives de la ville

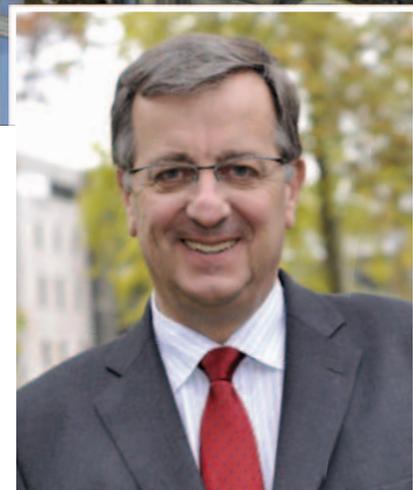
Régie publicitaire : C'Utile - Tél. 03 20 68 92 98 

Conception - Réalisation - Impression :

Easilyprint - Imprimerie Havet - Tél. 03 21 63 19 19



## ➤ L'édito



A l'approche de Noël et de la période des vœux, ce dernier numéro de l'année de votre «Vivre à Croix» fait, comme il se doit, la part belle aux festivités de fin d'année.

Ces moments d'amour, d'amitié et d'échanges rassemblent petits et grands. En pensant à l'attachement que nous avons pour nos aînés, nous avons choisi de consacrer notre dossier spécial aux services que nous leur proposons. Souvent plus que des services : un vrai lien entre les générations.

Rassembler les générations suppose de travailler pour le présent, tout en préservant l'avenir. Au service de tous les Croisiens, dans l'ensemble de nos actions, c'est la ligne de conduite que mon équipe et moi-même nous sommes fixée.

Pour préserver l'avenir, nous avons décidé de sécuriser les finances communales, car nous ne voulons pas laisser à nos enfants des dettes qu'ils n'ont pas demandées. Avec mon adjoint aux finances Alain Gougenheim, grâce à une politique responsable de gestion des deniers publics, nous avons ramené la dette à son niveau d'il y a dix ans : 900 euros par habitant, contre 1100 euros en début de mandat.

C'est grâce au rétablissement de nos finances que nous avons pu continuer à travailler pour le présent. A la piscine, au nouveau terrain de football, nous investissons pour nos sportifs. A la résidence Van Gogh, nous investissons pour nos aînés. Avec la vidéo-protection, nous investissons pour la sécurité de tous. Et grâce aux travaux de l'église, nous sauvegardons ce remarquable patrimoine du cœur de ville.

En cette période familiale qui réunit les âges autour des fêtes de Noël et du Nouvel an, je voulais vous rappeler notre conviction : gérer et investir comme nous le faisons, c'est agir au service des Croisiens de toutes les générations.

Je vous souhaite de bonnes fêtes.

**Régis CAUCHE**  
Maire de Croix  
Conseiller Communautaire



**DOMYOS**  
[MAGASIN]



**GRAND  
TIRAGE AU SORT**  
dans votre  
**MAGASIN DOMYOS**

du 1<sup>er</sup> au 23 décembre !



Votre magasin Domyos tire au sort chaque semaine  
1 ticket de caisse, pour offrir à l'un de ses clients ses achats.\*

\*Règlement de l'opération et détail de l'offre à l'accueil du magasin Domyos.

**Magasin Domyos** - Marcq-en-Baroeul - Rue du Pavé Stratégique  
En face de l'aérodrome de Bondues - tél : 03 62 72 27 00

**numericable**<sup>THD</sup>

Le mois tout puissant de la fibre

**la BOX**  
by Numericable

**2 MOIS  
OFFERTS**

À PARTIR DU PACK POWER<sup>(1)</sup>  
pour toute souscription entre le 29 octobre 2012 et le 23 janvier 2013



RDV en boutique  
31 rue de la Gare à Croix

1000 PLACES DE CINÉMA À GAGNER<sup>(2)</sup>  
SUR LA FAN PAGE NUMERICABLE

**LES CINQ  
LÉGENDES**

AU CINÉMA LE 28 NOVEMBRE

OFFRES SOUMISES À CONDITIONS RÉSERVÉES AUX NOUVEAUX CLIENTS PARTICULIERS, DISPONIBILITÉ SELON ZONES GÉOGRAPHIQUES, ÉLIGIBILITÉ TECHNIQUE, MATÉRIEL ET OFFRE SOUSCRITE.  
(1) OFFRES RÉSERVÉES POUR TOUTE NOUVELLE SOUSCRIPTION DU 29/10/12 au 23/01/13 : par exemple, le pack POWER est offert pendant 2 mois (prorata du mois en cours + 1 mois), au-delà 44,90€/mois (location du décodeur à 5€/mois incluse dans le tarif pack) ou le pack POWER+ FAMILY est offert pendant 2 mois (prorata du mois en cours + 1 mois), au-delà 54,90€/mois (location du décodeur à 5€/mois incluse dans le tarif pack). Offre non cumulable avec toute autre promotion en cours. Engagement 1 an sur le pack. Frais d'ouverture de service de 50€. Frais de résiliation de 50€. Tarifs TTC au 29/10/2012. (2) Du 22 Octobre au 15 Novembre 2012, Numericable organise sur sa page Facebook, un jeu gratuit et sans obligation d'achat intitulé « Le mois de la fibre Numericable » pour gagner 1000 places de cinéma pour le film Les 5 Légendes. Pour participer au jeu, connectez-vous via la page Facebook Numericable. À gagner 1000 places de cinéma d'une valeur de 13 euros chacune (les lunettes 3D étant à la charge de chacun) valables dans tous les cinémas de France, pendant toute la durée d'exploitation du film. Règlement complet du jeu disponible sur la page Facebook Numericable et déposé auprès de l'Etude Cohen-Skalli-Hoba- Huissiers de Justice - 29 Boulevard Jean Jaurès, BP n°42 93401 SAINT-OUEN CEDEX. Document et visuels non contractuels. NUMERICABLE, SAS au capital de 1.367.522,44€ - RCS Meaux 379 229 529. Siège social: 10, rue Albert Einstein 77420 Champs sur-Marne.

Les Cinq Légendes © 2012 DreamWorks Animation LLC. Tous droits réservés.

# Bloc-notes

VOS RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES

## Nouveaux Croisiens : faites-vous connaître !

Vous venez de vous installer à Croix ? Dès à présent, n'hésitez pas à vous faire connaître à l'accueil de l'hôtel de ville ou grâce au formulaire de contact en ligne que vous trouverez sur le site Internet de la mairie. Vous pourrez ainsi être informés de tous les services que vous propose votre ville et participer à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux habitants de Croix.

## Site Internet de la ville : informez-vous au quotidien !

Pour tout connaître de l'actualité de votre ville, pensez à visiter le site Internet ! Démarches administratives, renseignements en ligne, services municipaux, mais aussi agenda culturel et actualités, tout y est (ou presque). Une newsletter et un système d'information par SMS seront bientôt à votre disposition pour être encore plus proche de vous.

Rendez-vous sur [www.ville-croix.fr](http://www.ville-croix.fr) !



## Bibliothèque et ludothèque : divertissement pour tous !



Jeux de société incontournables ou jeux de stratégie, pour animer une soirée en famille ou entre amis, la ludothèque vous offre un panel de 300 jeux, accessibles pour une cotisation de 10 euros par an, et un coût de location d'un euro par jeu emprunté.

La ludothèque est maintenant associée à la bibliothèque, présidée par Sophie Wattine. L'adhésion à la bibliothèque est de dix euros par an (15 euros pour la cotisation bibliothèque-ludothèque).

Avec ses 10 000 livres et 30 nouveautés par mois, la bibliothèque associative de Croix répond aux attentes de tous les croisiens souhaitant se divertir et se cultiver !

**Bibliothèque et ludothèque pour tous - 53 bis, rue de la gare à Croix**  
**Renseignements au 03 20 45 82 42 - bibliothequepourtous-croix@orange.fr**  
**Horaires bibliothèque : mardi 16h15-18h30 ; mercredi 10h-12h, 16h-18h ; vendredi, samedi et dimanche : 10h-12h.**  
**Horaires Ludothèque : mercredi 16h-18h ; samedi 10h-12h**

## Journée de prévention : ma santé, j'y tiens !

Jeudi 6 décembre, de 15h à 19h à la salle Henri Block, le Centre Municipal de Prévention Santé (CMPS) de Croix organise une journée de prévention des risques pour la santé. Tabac, drogues, alcool... Mais aussi risques liés à l'absence d'activité physique régulière, ou encore lutte contre les MST et contraception. Une journée à ne pas manquer, pour s'informer et échanger avec des professionnels à votre écoute.



**Renseignements**  
**au 03 20 28 52 05**

## Les travaux de l'église avancent

## Croisons l'info

En cœur de ville, c'est autour de l'église Saint-Martin que le centre de Croix s'est développé dès le XVIème siècle. Reconstitué au XIXème, le bâtiment actuel a été inscrit en 2005 à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. A l'intérieur, de remarquables œuvres d'art font de l'église Saint-Martin plus qu'un lieu de culte : un lieu de culture à part entière. Mais en 2010, l'effondrement de certaines voûtes a causé sa fermeture au public pour des raisons de sécurité. Face à un investissement important, la commune a fait en sorte d'obtenir des financements auprès d'un maximum de partenaires. Les travaux, qui ont commencé en septembre, nécessitent une méthode respectant particulièrement le décor intérieur. En 2014 s'achèvera la première phase et l'église pourra être partiellement ouverte au public. Ensuite, des travaux sur le système de chauffage et d'éclairage, ou encore la pose d'une signalétique présentant les œuvres à l'intérieur seront entrepris, afin de permettre l'accueil d'événements musicaux ou d'expositions.



## Conseils de quartier : participez à la démocratie !

Afin de donner toute sa place à l'écoute des 21 000 Croisiens, l'équipe municipale a mis en place des conseils de quartier. Au nombre de quatre, les conseils de quartier couvrent tous les secteurs de Croix : Saint-Pierre-Mackellerie, Centre Saint-Martin, Beaumont-Barbieux et Canal-Planche-Epinoy. Composés de membres du conseil municipal, de représentants des forces vives comme les commerçants ou les associations qui animent la ville, et d'habitants, ils sont un outil de concertation au service de la démocratie participative.

En 2011, ce sont par exemple la gestion prévisionnelle de l'espace public et la circulation en ville qui ont été traitées et la session en cours est consacrée à la propreté urbaine. C'est en s'appuyant sur ces réflexions que la municipalité module son action quotidienne ou ses projets.

La prochaine session commencera au début de l'année 2013, avec pour thématique la nature en ville. « Nous attendons que chacun apporte sa vision de la ville, de son quartier, dans l'intérêt de tous » rappelle Bernard Jouglet, adjoint à la Démocratie participative et de proximité.

**Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter la mairie (service Démocratie Participative 03 20 28 54 81).**



## Vidéo-protection : plus de sécurité à Croix !



Le système de vidéo-protection de la ville de Croix a été inauguré en novembre. Objectif : garantir la sécurité des habitants et des commerçants. Plusieurs emplacements ont été pourvus en caméras de vidéo-protection, dans le centre et à Saint-Pierre. Aux abords des stations de métro Croix-Centre et Croix-Mairie, ce sont au total huit caméras qui filment en permanence ces lieux très fréquentés. A Saint-Pierre, trois caméras ont été installées place de la liberté.

Les enregistrements sont centralisés dans une salle de la police municipale. Ils peuvent être visionnés et exploités après un dépôt de plainte, sur réquisition de la police ou du Parquet. Respectueuse des libertés individuelles et encadrée par une procédure rigoureuse, la vidéo-protection a pour objectif de faciliter l'élucidation des actes de malveillance. « Ces caméras sont un outil supplémentaire permettant à la police d'identifier tous ceux qui ne respectent pas les règles du bien-vivre ensemble » explique Daniel Landeau, conseiller à la Sécurité et à la Prévention. Elles ont aussi un effet clairement dissuasif pour de potentiels auteurs de troubles et constituent en cela un véritable outil de prévention.



## DOSSIER SPECIAL

# Bien vieillir à Croix

**P**arce que bien vieillir est aussi important que bien grandir, la ville de Croix est attentive à ses aînés, et le prouve ! Pour cela, les services proposés à Croix s'efforcent de répondre aux souhaits de nos aînés. Selon l'âge et le tempérament des personnes, les attentes peuvent varier. Certaines choisissent la vie en résidence, pour la convivialité, même quand elles sont en bonne santé. D'autres préfèrent rester à domicile malgré la perte d'autonomie. La ville de Croix offre toutes ces possibilités !

Essentiel pour les jeunes comme pour les moins jeunes, l'échange entre les générations se développe particulièrement dans la commune. L'expérience, le savoir, la sagesse des séniors d'un côté, l'envie d'apprendre des enfants, leur joie de vivre de l'autre... Les jeunes Croisiens et leurs aînés ont tant à partager !





## ➤ Zoé Mathon, doyenne des résidents :

“ J’aime  
cette  
résidence, parce  
qu’il y a un esprit  
convivial.  
Ici, je me suis fait  
des amies! ”



# ➤ La résidence Van Gogh a fêté ses trente ans

Le foyer-logement pour personnes âgées autonomes, fondé en 1982, a fêté son trentième anniversaire en octobre. A cette occasion, la ville a souhaité rassembler les résidents autour d’un repas convivial. Tous ont été ravis !

Le 9 octobre, c’était la fête à la résidence Van Gogh. Les habitants étaient réunis autour d’un menu à la hauteur de l’évènement, dans une ambiance rythmée par de nombreux spectacles préparés par les résidents eux-mêmes. De « *La ballade des gens heureux* » à « *Pour un flirt avec toi* », tous les grands classiques de la chanson française ont été prétexte à de bons moments de danse ou de chanson !

La doyenne des lieux, Zoé Mathon, 96 ans et en pleine forme, a même entonné une chanson en patois.

A la résidence Van Gogh, Zoé est heureuse, car habiter ici lui a permis de retrouver une vie en société. « *Ce que j’aime, c’est le côté convivial. Avant, j’étais toute seule. Maintenant, je me suis fait des amies!* » Cet engouement de Zoé est partagé par l’ensemble des habitants, âgés de 61 à 96 ans : deux générations réunies par l’envie de vivre ensemble !



## ➤ Un confort accru pour tous les résidents

Composé de 80 appartements individuels (72 de type 1 d’une surface de 35m2, et 8 T2 de 50 m2), la résidence Van Gogh assure une indépendance équivalente à celle d’un domicile personnel, pour un loyer

modéré. Elle apporte en plus la possibilité de bénéficier de services collectifs. Retrouvailles au déjeuner à la salle de restauration, permanence hebdomadaire de la bibliothèque de la résidence pour le prêt de livres, organisation de séances de gymnastique douce : autant d’occasions de rompre l’isolement.

Roselyne Quenoy, employée à la résidence Van Gogh depuis 1982, a vu évoluer le foyer géré par le Centre Communal d’Action Sociale depuis sa création : « *Avec le temps, il était devenu un peu vétuste, mais l’équipe*

*municipale a bien fait bouger les choses depuis 3 ans* ». D’importants travaux ont en effet été entrepris afin de remplacer les fenêtres et les portes des parties communes en PVC avec du double-vitrage pour renforcer l’isolation.

Une nouvelle vaisselle, choisie par les résidents, a été achetée par la ville. Une fontaine à eau est maintenant installée dans la salle de restauration et un espace TV a été créé pour permettre aux résidents de regarder ensemble leurs séries favorites ou des matchs de football. A l’extérieur, le terrain de pétanque a été fleuri.

A 30 ans, Van Gogh retrouve sa jeunesse pour le bien-être de ses habitants !



Visite du musée de la dentelle de Calais lors du voyage annuel des aînés

## Extension du SSIAD : plus de services pour prendre soin de nos aînés

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) de la ville Croix, directement rattaché au Centre Communal d'Action Sociale, a augmenté depuis mai 2012 ses capacités de prise en charge, passant de 30 à 45 lits.

Obtenue auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS), cette possibilité d'extension de service est une réponse à cet enjeu de santé publique qu'est le maintien à domicile des personnes âgées. Confrontées à la perte d'autonomie, la plupart d'entre elles expriment le souhait de continuer à rester chez elles, plutôt que d'être prises en charge dans un établissement médicalisé.

« *Etendre la capacité de prise en charge du SSIAD était vraiment mon cheval de bataille !* » explique Odette Lyoen, adjointe aux Affaires sociales et à la Santé. « *Les infirmières et les aides-soignantes font un travail formidable. Je sais toute l'attention dont ont besoin les personnes en perte d'autonomie pour rester*



*à domicile. Nos personnels leur apportent mieux que des soins infirmiers, il y a aussi une part d'affectif. »*

Opérationnel 7 jours sur 7 et 365 jours par an, le SSIAD travaille en réseau avec 40 infirmiers libéraux, avec lesquels le service a signé une convention. Les médecins, les kinésithérapeutes, et les pharmaciens complètent le dispositif. Désormais ajusté aux besoins des personnes âgées de Croix, le Service de Soins Infirmiers A Domicile peut remplir tout son rôle dans cette mission essentielle.

## 3 centenaires mis à l'honneur aux Calèches



La résidence-service Les Calèches, rue verte, est un remarquable havre de quiétude pour les personnes âgées. En copropriété ou en location, les appartements sont de taille variée, de une à trois pièces, et tous sont d'un très bon standing. Événement assez rare pour être souligné, trois résidents y ont fêté cette année leur centième anniversaire : Madeleine Deldique, Simone Despature et François Motte. Le 5 octobre, une cérémonie a été organisée à la résidence pour célébrer l'événement.

Arrivés ensemble en calèche après une balade autour du parc Barbieux, les trois centenaires ont été accueillis par leurs familles et leurs amis. Nés avant la Grande guerre, tous ont traversé les grands événements historiques du XXème siècle et ont fondé de belles et grandes familles.

## Odette LYOEN, adjointe aux Affaires sociales et à la Santé :

« Les personnes en perte d'autonomie ont besoin d'attention. Il est de notre devoir de les accompagner. »





Spectacle des enfants de Croix pour le banquet des aînés pendant la semaine bleue

## Tisser des liens entre les générations

*Nos aînés ont énormément à apporter aux jeunes générations ! La ville de Croix met tout en œuvre pour développer les échanges intergénérationnels. Les plus jeunes profitent de l'expérience ou de l'écoute des aînés. En retour, les plus âgés se ressourcez auprès des petits Croisiens.*

A Croix, l'intergénérationnel se décline sous bien des formes. Auprès des écoliers, les associations patriotiques travaillent pour la transmission de la mémoire collective, en organisant des ateliers dans les établissements scolaires, ou en accompagnant les classes lors des commémorations. Dans le quartier Saint-Pierre, la société Saint-Vincent de Paul tient des séances d'aide aux devoirs. Le soir, en semaine, à la salle Henri Block, les élèves des écoles Jean Zay, Lucie Aubrac et Saint-Pierre profitent du soutien scolaire apporté par de jeunes retraités.



### Un échange gagnant-gagnant

Ce lien entre générations n'est pas à sens unique. Les enfants apportent aussi beaucoup aux séniors. Du spectacle et du rire parfois, comme lors du banquet des aînés, où les enfants des mercredis loisirs ont offert un merveilleux spectacle aux 300 convives. De la tendresse aussi, comme lors de séances initiées par le Centre Petite Enfance de Croix dans les résidences accueillant des personnes âgées. Dans le cadre de la Semaine bleue, le Réseau d'Assistants Maternelles a organisé des séances d'échanges intergénérationnels à l'établissement médicalisé Les Ogiers. Les personnes âgées prises en charge ont pu partager un après-midi avec les enfants gardés par les assistantes maternelles. Pour la plupart, les résidents des Ogiers ont des petits-enfants arrivés à l'âge adulte. Au contact des bambins qui jouent

autour d'eux, ou qui prennent le goûter en leur compagnie, les personnes âgées retrouvent les joies de grands-parents qu'ils ont connues dans leur propre famille. « *J'ai vraiment apprécié ce beau moment de partage ! Nous allons le renouveler dans les autres résidences de la ville* » indique Catherine Laveissière, adjointe à la Jeunesse et à la Petite enfance.

Sous toutes leurs facettes, ces rencontres intergénérationnelles sont une chance pour tisser des liens étroits et fructueux pour chacun : un véritable échange gagnant-gagnant pour les Croisiens de tous les âges.

**• A lire page 17 : le portrait croisé du mois entre Gisèle Thérain et Sabine Brunaux à la Duquenière. Deux femmes, deux générations, un même amour pour leur quartier**

**Votre publicité**  
dans le magazine  
de la ville de

**Croix**  
Engageons l'avenir



Contactez Isabelle Heyvang

**Tél. 03 20 68 92 98**

999, avenue de la République  
59700 Marcq-en-Barœul  
Email : [cutile@nordnet.fr](mailto:cutile@nordnet.fr)

# ➤ Passez de joyeuses fêtes à Croix !

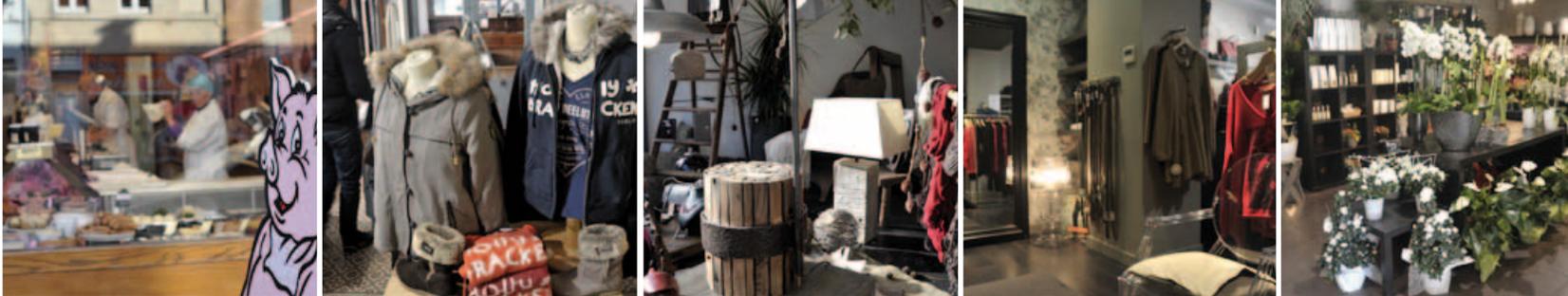


Comme chaque année, la ville de Croix s'illumine au moment des fêtes de Noël et du Nouvel An. Cette sélection de photos vous replonge dans l'ambiance de l'année 2011, en attendant les illuminations 2012, avec de nouvelles couleurs à découvrir.

## ➤ Ne manquez pas le Marché de Noël !

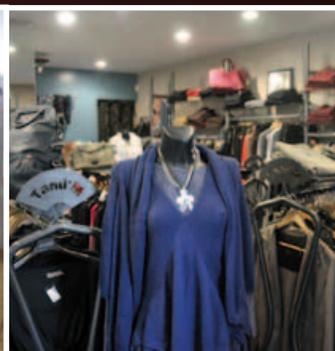
La réputation du Marché de Noël grandit d'année en année. En 2012, la place des martyrs en sera à nouveau le décor. Du 19 au 26 décembre, les commerçants vous attendent dans leurs traditionnels petits chalets.





## ➤ Faites vos achats à Croix

Un cadeau à offrir pour Noël ? Une envie particulière pour votre menu de fête ? Les commerçants croisiens sont là pour vous ! Vêtements, déco, commerces de bouche... La ville de Croix dispose de toutes les enseignes pour vous combler !



## ➤ Téléthon : le rendez-vous de la solidarité

L'association ACTE (A Croix Tous Ensemble) organise le Téléthon à Croix le week-end des 7, 8 et 9 décembre : un rendez-vous de solidarité pour rassembler de nouveau tous les Croisiens.

Retrouvez le programme détaillé dans l'agenda croisien, page 20.

## ➤ Réveillon du Nouvel An : une belle soirée et une bonne action !

Le 31 décembre 2012, l'association « La Vie après le Cancer » vous invite à participer au réveillon de la Saint-Sylvestre tout en faisant une bonne action. A la salle des fêtes Gustave Dedecker, une belle soirée vous attend, dont les bénéfices seront reversés au profit de l'organisation de sorties pour les enfants malades. Les inscriptions ont lieu jusqu'au 20 décembre [plus d'informations page 21].



# ➤ Résidence Watteel : 18 nouveaux logements en cœur de ville

Début octobre, Régis Cauche, entouré de Jean Cruyppenninck, adjoint à l'urbanisme, de Georges Lecomte, adjoint au logement, et Gonzague Noyelle, directeur régional de Vilogia, ont inauguré la Résidence Watteel. Composé de 18 logements, le nouvel immeuble accueille des habitants comblés de pouvoir résider dans le centre de Croix, en échange d'un loyer modéré.



Aujourd'hui, en lieu et place de ce parking, la Résidence André Watteel se dresse, à quelques pas de la station de métro Croix-Centre. « Pour un élu, voir aboutir ce projet est une vraie satisfaction ! Nous avons dû batailler au plan juridique, mais maintenant ça y est ! » se réjouit Jean Cruyppenninck, adjoint à

C'est l'aboutissement d'un projet de 20 ans. Dès 1992, Vilogia, le principal bailleur social de la ville, a procédé à l'acquisition et à la démolition d'habitations situées à l'angle des rues Isaac Holden et de la Centenaire. L'objectif était de réaliser sur ces parcelles un programme de logements neufs, mais l'absence de maîtrise foncière globale l'en empêchait. Depuis 1996, l'emplacement faisait office de parking, véritable verrue urbanistique.

l'urbanisme qui suit le dossier depuis ses débuts.

### Concilier solidarité et qualité de vie

Le nouveau bâtiment se fonde dans l'architecture croisienne, avec ses briques foncées et un mur de clôture qui ceint l'ensemble à la manière des anciennes propriétés bourgeoises. Des loggias blanches en façade donnent une allure moderne à l'immeuble. A terme, derrière le mur, les arbres plantés dans l'espace



vert compléteront l'ilot.

Tout en respectant l'harmonie architecturale du centre-ville, ce projet s'inscrit dans une volonté de l'équipe municipale de diversifier l'offre de logements pour tous. Sur les 18 appartements, 14 peuvent être loués par la plupart des ménages éligibles au logement social, par exemple de jeunes couples d'actifs. Le jour de l'inauguration, Mélanie, dont le mari est transporteur à Ronchin, tient sa petite fille dans les bras : « Quand on nous a dit qu'il était possible de venir habiter ici, nous avons tout de suite été emballés ! »

Les quatre autres appartements sont réservés à des personnes dont les revenus sont plus modestes. En plein centre de Croix, la Résidence André Watteel montre qu'on peut concilier solidarité et qualité de vie.

## “ André Watteel, figure de la solidarité croisienne. ”

L'équipe municipale a choisi de donner à cette résidence le nom d'André Watteel, président d'honneur de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Croix, aujourd'hui décédé. André Watteel a été engagé pendant des décennies pour la cause du don du sang, et a marqué ceux qui animent aujourd'hui l'association. Lors de l'inauguration, Roselyne Quenoy, l'actuelle présidente, se disait « très fière de la reconnaissance » manifestée par le choix du nom donné au nouveau bâtiment. Un portrait d'André Watteel, peint par une résidente, a été remis à Vilogia par Georges Lecomte, adjoint au logement. Le tableau de cette figure de la solidarité croisienne, désormais associée à celle du logement social, a été accroché dans le hall de l'immeuble.



# La ville avance

## Un nouveau terrain de football synthétique pour tous les Croisiens

**Le plan pluriannuel d'investissement pour la modernisation du patrimoine sportif est en route : après la rénovation de la piscine, le nouveau terrain Jacques Debuck vient d'être inauguré. Si l'ancien terrain, construit en 1959, évoque de grands souvenirs aux footballeurs de l'Iris Club de Croix, il avait aussi des inconvénients auxquels la municipalité a voulu remédier. Pour le plus grand confort de tous.**



Le terrain Jacques Debuck a vu défiler des générations de footballeurs. Après cinquante ans de bons et loyaux services, le manque d'éclairage et la vétusté du système de drainage d'origine le rendaient souvent impropre à l'organisation d'un match de football.

Fermé l'hiver ou par temps de pluie, le terrain enherbé ne pouvait pas servir aux entraînements réguliers des 650 adhérents de l'Iris Club. Par ailleurs, la montée en CFA 2 de l'équipe première et la progression constante des équipes de jeunes obligeaient le club à disposer d'un terrain aux normes fédérales sous peine de rétrogradation : agrandissement des dimensions, éclairage, drainage, conformité aux règles de sécurité, remise à neuf des réseaux.

### Un terrain pour tous

« Nous avons vu cela comme une obligation, mais aussi comme une opportunité » explique Thérèse Déprez, adjointe aux Sports. « Il fallait soutenir l'Iris Club, pour son équipe première et son projet sportif global.

On ne pouvait pas les laisser tomber ! Mais c'était aussi une belle occasion de servir tous les adhérents, surtout les plus jeunes. » Avec ce nouveau terrain, en gazon synthétique, le club a un outil à sa mesure pour travailler sur tous les niveaux d'âge, des plus petits à

partir de 4 ans jusqu'aux vétérans. Là où un terrain en herbe ne peut supporter que dix heures de jeu hebdomadaire, celui-ci peut aller jusqu'à soixante heures. De quoi ouvrir les portes du terrain Jacques Debuck à de nouveaux publics, comme les élèves des écoles primaires et du collège Boris Vian.

Ce projet, réconciliant performance sportive et intégration des jeunes, a permis à la ville de Croix de monter un dossier en vue d'obtenir le montant maximal de subventions. Sur un investissement total de 1,6 million d'euros, 80 % sont financés par les différents partenaires : Conseil général, Conseil régional, Etat, Fédération Française de Football. « Le sport, c'est l'effort, la compétition, mais le loisir aussi. Le terrain synthétique permet toutes ces approches. Il est redevenu un lieu de vie quotidien, un vrai centre d'activité et d'animation au sein du Centre Sportif Henri Seigneur » conclut Thérèse Déprez. Désormais, tous les adhérents de l'Iris Club en sont convaincus.

### Thérèse Déprez, adjointe déléguée aux Sports :

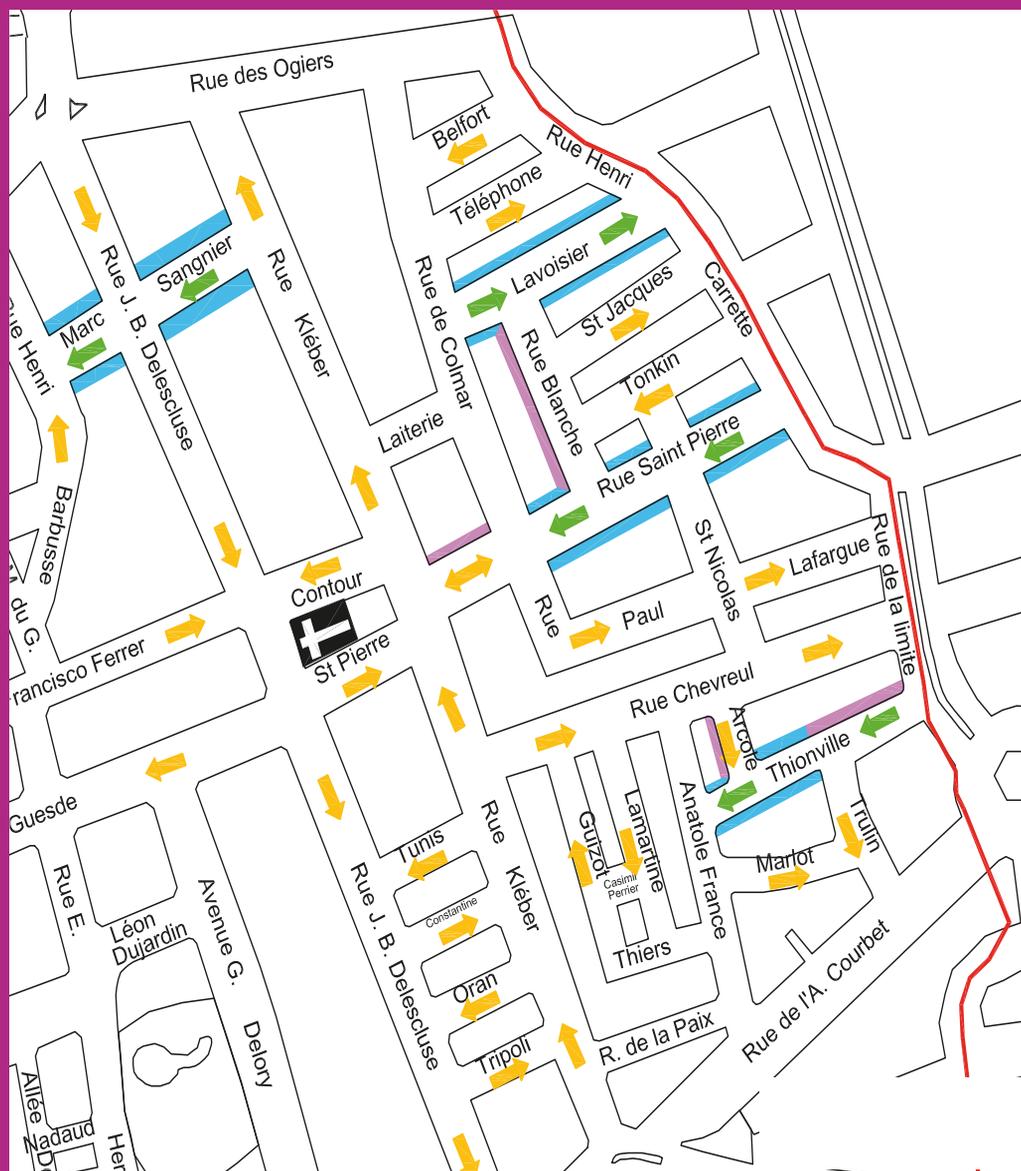
« Grâce au terrain synthétique, nous avons un équipement sportif pour la pratique éducative du plus grand nombre, tout en permettant au club de pouvoir évoluer. »



# La ville avance

## Saint-Pierre : de nouveaux sens de circulation pour un meilleur stationnement et plus de sécurité

**A**près les rues Victor Hugo et Jean-Baptiste Lebas dans le centre, le quartier Saint-Pierre a fait l'objet d'une concertation au sujet des sens de circulation. L'enjeu : améliorer le stationnement et la sécurité dans le quartier. « *En mettant en sens unique certaines rues, nous nous donnons les moyens d'autoriser le stationnement bilatéral, de chaque côté de la voirie, nous fluidifions la circulation et sécurisons les piétons et les cyclistes* » explique Daniel Landeau, conseiller à la Sécurité et à la Prévention. Grâce à l'écoute des habitants et des forces vives, et avec le concours de Lille Métropole Communauté Urbaine, l'équipe municipale a décidé de faire bénéficier Saint-Pierre d'une circulation mieux régulée. Le stationnement est devenu plus simple, les places plus nombreuses, et la sécurité routière s'est améliorée.



### Sens de Circulation

- ▬ Existant
- ▬ Nouveau

### Stationnement

- ▬ Bilatéral
- ▬ Unilatéral

# Portraits du mois

## Gisèle Thérain et Sabine Brunaux-Traens, la Duquenièrre au coeur

**La Duquenièrre a fêté ses soixante ans. Entre parc Barbieux et centre-ville, ce quartier de Croix a une identité particulière. Construit dans les années 50 pour loger les employés de l'industrie textile, un climat fraternel s'y est naturellement développé. Depuis 10 ans, deux femmes de cœur s'investissent pour rester fidèles à cet esprit. Portrait croisé de Gisèle Thérain, la doyenne du quartier, et de Sabine Brunaux-Traens.**

**G**isèle ne paraît pas ses 94 ans. Dynamique et pleine d'esprit, elle se rappelle l'époque où elle est arrivée à la Duquenièrre. En 1952, sur les prés d'une ancienne ferme, les premières maisons venaient d'être construites par le Toit familial. L'ancêtre du bailleur social Vilogia avait déjà l'idée de créer une vraie mixité : les maisons d'ouvriers côtoyaient celles des ingénieurs. « *Il y avait une véritable joie qui régnait chez les habitants. Aujourd'hui, on ne se rend plus compte de la chance que cela représentait pour nous. Une maison neuve et équipée, ce n'était pas donné à n'importe qui !* » se souvient Gisèle. La solidarité était une chose qui semblait simple : « *On était*

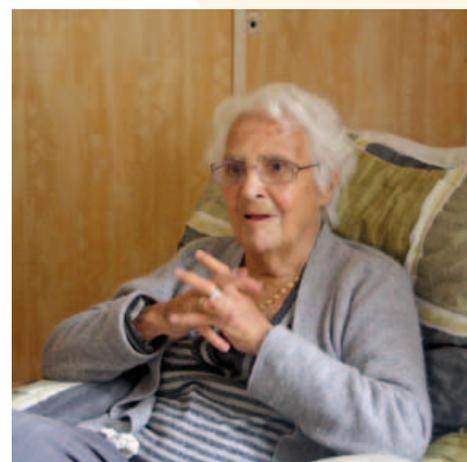
*tous de la même génération, nos enfants allaient jouer les uns chez les autres. Et comme tout le monde n'avait pas la télé, on allait regarder Cinq colonnes à la Une chez un voisin !* »

Sabine est socio-esthéticienne. Elle a emménagé en 1992 dans la maison voisine de celle de Gisèle. Près d'une quarantaine d'années les séparent. Mais leur complicité ne permet pas de s'y tromper ! Gisèle Thérain et Sabine Brunaux-Traens ont quelque chose de fort en commun : l'envie de tisser des liens entre les habitants de leur quartier. En 2002, c'était les 50 ans de la Duquenièrre : « *J'ai dit à Sabine : il faut fêter ça ! Et si on organisait un pique-nique ?* » raconte Gisèle. Depuis, le pique-nique a lieu tous les ans à la rentrée de septembre, et un groupe d'une vingtaine de personnes s'est constitué et organise aussi la fête des voisins.

### FAIRE LE PREMIER GESTE

Gisèle et Sabine ont recréé du lien dans leur quartier. La Duquenièrre a toujours gardé ce cachet particulier, avec la petite place Charcot et l'école Jean Macé devant laquelle les enfants viennent jouer au ballon le soir. Mais c'est l'esprit d'entraide des débuts que Gisèle et Sabine ont voulu remettre au goût du jour. « *On devrait tous communiquer !*

*Le vrai plaisir, ce n'est pas de recevoir, c'est de transmettre* » explique Sabine. Mémoire vivante de son quartier, Gisèle forme avec Sabine un duo incomparable. Le dynamisme de la cadette se nourrit de l'expérience de la plus âgée. Présidente d'honneur de Générations complices, Gisèle est particulièrement attachée aux échanges avec les jeunes : « *J'aime ces moments de partage avec la jeunesse, ça m'apporte de la vie !* » Pour les 60 ans de la Duquenièrre, les gens du quartier ont organisé en plus de l'habituel pique-nique une exposition avec des photos issues des archives municipales, mais aussi des animations musicales. « *Les gens ne font pas toujours ce qu'il faut pour aller vers les autres. Mais le premier geste est pourtant si simple !* » s'étonne Gisèle. Si Croix a aujourd'hui le label « *ville conviviale, ville solidaire* », c'est sans aucun doute grâce à des personnes comme Gisèle Thérain et Sabine Brunaux-Traens. Deux femmes, deux générations réunies dans le même amour de leur quartier : Gisèle et Sabine offrent le plus bel exemple de ce que peut apporter l'échange entre les aînés et les plus jeunes.





## ➤ L'arbre dans la ville, une chance à préserver

Quand un visiteur découvre Croix, l'une des choses qui lui sautent aux yeux, ce sont les arbres qui agrémentent le paysage urbain. Parmi les villes de la métropole lilloise, Croix est sans doute celle qui a l'un des plus beaux patrimoines arborés. Pas moins de 3000 arbres peuplent les rues et les parcs de la cité, sans compter tous ceux qui se trouvent dans des propriétés privées.

Cet atout croisien ne s'est pas fait en un jour : la moyenne d'âge des arbres est de six ou sept décennies, et les plus âgés ont plus de 150 ans. A ce titre, les arbres font partie du patrimoine de Croix : leur présence telle que nous la connaissons remonte à la Belle Époque, aux heures de gloire de l'industrie du Roubaisis. Inspiré du Paris haussmanien, ce patrimoine arboré s'est transmis jusqu'à nous. Et preuve que la réputation de Croix rayonne aujourd'hui en la matière, la ville a reçu en 2010 le grand prix national de l'arbre, en même temps que La Baule. Seule une cinquantaine de communes peuvent s'enorgueillir de cette distinction en France, dont Roubaix et Croix dans la métropole lilloise.

Certains arbres ont également été primés. Dans le parc de la mairie, un magnifique hêtre pourpre, d'une symétrie harmonieuse, se dresse entre l'hôtel de ville et le kiosque. Il a reçu le label « *Arbre remarquable de France* ». Quelques pas plus bas, le promeneur peut s'asseoir sur un banc, au pied d'un platane repéré par l'Espace naturel métropolitain. Celui-là fait partie des 30 arbres de la métropole qui constituent un circuit pour Lille 3000 :

la forme des branches vous emmène à coup sûr dans une rêverie « fantastique ».

Mais voilà, cet atout visuel pour le visiteur est considéré par certains comme la source d'inconvénients

du quotidien. Comme ce résident qui regrette « *l'assombrissement des maisons, des feuilles qui bouchent les égouts, et des gouttes de miellat sur les carrosseries* ».

### « *Imaginez une ville sans arbre !* »

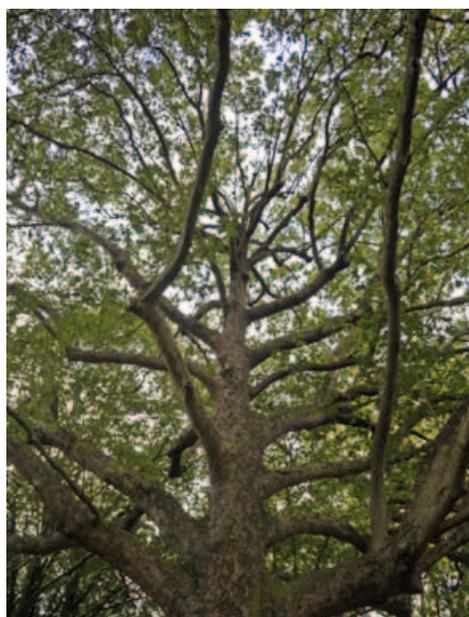
Pour Jacques Ferla, adjoint à la Qualité de la Ville et au Développement durable, « ces

nuisances ne peuvent être niées, mais les demandes d'intervention ne sont pas si nombreuses : une dizaine par an. La gêne reste mineure par rapport aux bienfaits que les arbres apportent : ambiance paisible, qualité de l'air, gestion de l'eau, biodiversité, embellissement du cadre de vie. » Alors que notre environnement est de plus en plus menacé, maintenir l'arbre en ville est un enjeu majeur pour la ville du XXI<sup>ème</sup> siècle.

« *Imaginez une ville sans arbre ! Voilà ce qui serait invivable* » explique Eric Decroocq, président de l'Association Nationale de Sauvegarde des Arbres en Milieu Urbain (ANSAMU). Ce Croisien d'une quarantaine d'années veut sensibiliser ses concitoyens à l'intérêt de préserver les arbres en ville. 30 à 40 % des poussières polluantes



# Regards Croisés



peuvent être emprisonnées par des arbres en bonne santé. Ils participent bien sûr à l'apport en oxygène, et même à la régulation de la température. Mieux encore, pour Eric Decroocq, « *l'arbre participe du lien social, il est un signe qui rassure les citoyens.* »

## Un plan de gestion à Croix

Pour concilier pleinement la présence des arbres avec la qualité de vie, la mairie de Croix a engagé un « *plan de gestion* » du patrimoine arboré de la ville. Chaque arbre fait l'objet d'une surveillance sanitaire, et

un élagage modéré est pratiqué tous les 3 à 5 ans. Appliqué de manière raisonnée, au cas par cas, ce type de coupe permet de préserver les silhouettes, tout en évitant que la végétation devienne envahissante, voire dangereuse. Quant un arbre présente un caractère de dangerosité, ou est atteint d'une maladie irréversible, il est abattu, et remplacé. L'abattage systématique n'a lieu que quand une réfection complète de la voirie est réalisée par LMCU, avec refonte de la chaussée et enterrement des réseaux, comme dans la rue du Professeur Perrin.

Cette veille arboricole, menée par le service Espaces verts de la mairie, a pour but d'éviter les situations où un arbre, trop longtemps délaissé, deviendrait source de nuisances. « *Notre but est de préserver cette chance que nous avons à Croix, avec ce patrimoine arboré remarquable. Le plan de gestion permet d'avoir une vue d'ensemble, et de suivre chaque sujet individuellement.* » Dans le succès de ce programme municipal, réside sans doute la clef d'une bonne cohabitation entre la nature en ville et les habitants.



**Jacques Ferla,**  
adjoint à la Qualité de la Ville et au  
Développement durable :

“ Nous nous efforçons de maintenir une cohabitation harmonieuse et raisonnée entre les arbres et les humains. Cette nature en pleine ville, c'est une chance pour Croix ! ”



**Eric Decroocq,**  
président de l'Association Nationale de  
Sauvegarde de l'Arbre en Milieu Urbain :

“ Pour moi, l'arbre en ville est indispensable à notre survie écologique. Il est aussi un catalyseur d'émotions, qui crée du lien social. ”



## THEATRE

**Samedi 15 et dimanche 16 décembre à 17h**

**HIPOLLENE** par la Fabrique du Vent, invitée par la Manivelle Théâtre, salle Jacques Brel

**Vendredi 21 décembre à 20h30**

**IMPRO FIGHT** par la compagnie Trompe l'œil, salle Jacques Brel



**Samedi 22 décembre à 20h30**

**MOLIERE EN CHTI : «EL' MEDECIN MALGRE LI»** par la compagnie Trompe l'œil, salle Jacques Brel

**Samedi 26 janvier à 17h**

**BELLE MARQUISE** d'après Molière par la compagnie du Créac'h invitée par la Manivelle Théâtre, salle Jacques Brel

**Vendredi 1er février à 20h30**

**IMPRO FIGHT** par la compagnie Trompe l'œil, salle Jacques Brel

**Samedi 9 février à 17h**

**EMILE ET ANGELE**, correspondance par la Manivelle Théâtre, salle Jacques Brel

*Renseignements au 03 20 28 52 17*

## EVENEMENTS

**TELETHON 2012** 

**Organisé par ACTE** (A Croix Tous Ensemble) le week-end des 7, 8 et 9 décembre :

**Vendredi 7 décembre :**

- Dès 19h, marché de Noël à la salle des fêtes Gustave Dedecker. Restauration, buvette et concerts : Drôles de Dames, Esprit festif, groupe Crock Mad'z.
- Un Relai de marche de 24h commencera le vendredi soir à 18h, au départ de la salle des fêtes et dans les rues de la ville, jusqu'au samedi, avec interruption de minuit à 8h.

**Samedi 8 décembre :**

- Festival de majorettes, salle Romain Rolland de 9h30 à 20h
- Spectacle de marionnettes « Le Peintre des couleurs » à

10h30, salle Jacques Brel (entrée : 4 euros, au profit du Téléthon)

- Tournoi de judo Etienne Vanacker, de 13h à 20h, salle omnisports.
- A la salle des fêtes Dedecker, dès 14h, concerts avec la musique municipale de Croix, Country Dancing Fellows, la chorale Sortilège, et concert d'accordéon avec musique de Noël
- Dès 21h, bal de danses du monde, salle Dedecker, avec Lindy Hop, l'association Tango ? Tango ! (entrée 2 euros, au profit du Téléthon)

**Dimanche 9 décembre :**

- tournoi de Light contact de 8h à 20h, salle Dedecker.

# L'agenda croisien

## REVEILLON DU 31 DECEMBRE 2012



Organisé à la salle des fêtes Gustave Dedecker par l'association « La Vie après le Cancer », au bénéfice de l'organisation de sorties pour les enfants malades de l'hôpital Oscar Lambret. L'occasion de passer un beau réveillon tout en faisant une bonne action !

Buffet froid de qualité (foie gras, saumon fumé, poissons...) avec apéritif et coupe de champagne compris. Animation musicale et tombola.

**Tarifs : 60 euros (enfants : 25 euros, gratuit pour les moins de 6 ans).**

**Inscriptions jusqu'au 20 décembre au 09 83 50 79 27**

## DANSE

Dimanche 20 janvier de 14h à 21h

### BAL 3 DANSES

(salsa, rock, tango) par l'association Tango? Tango! salle Dedecker  
Renseignements au 03 20 28 52 17



## MUSIQUE

Samedi 26 janvier 2013 à partir de 19H

### Festival psyché rock

salle Jean Cocteau (MJC)  
A l'affiche, trois groupes de qualité aux univers musicaux différents mais qui utilisent tous un ingrédient commun : le psychédéisme

Tarifs : normal 7 €, réduit 5 €

Renseignements au 03 20 72 42 12

Jeudi 31 janvier à 20h30

### Concert blues « the gee-wee's »

salle Jean Cocteau (MJC)  
Passionnés par le Rhythm N' Blues / Black Rock N' Roll des années 50, ce jeune quintette qui comprend sa propre section de cuivres, revisite le répertoire de leurs idoles : Little Richard, Larry Williams, Big Joe Turner, Fats Domino, Thurston Harris...

Tarifs : normal 15 €, réduit 10 €

Renseignements au 03 20 72 42 12



Du 1er au 15 février 2013

### Festival de musique de chambre

(MJC)  
Renseignements au 03 20 72 42 12



# Libre expression

## Croix Autrement (Opposition)



### Finances à Croix : les Croisiens ont payé trois fois des choix catastrophiques

Pendant la seule période de 2001 à 2008, l'endettement de la commune est passé de 16 millions d'euros à 24 millions soit plus qu'une année de fonctionnement. Ce sont les Croisiens qui ont du réparer les graves erreurs

de la gestion municipale : en deux ans, 2010 et 2011 leurs impôts ont augmenté de 15% ! soit beaucoup, beaucoup plus que l'inflation. C'est une très grave ponction sur leur pouvoir d'achat.

La reconstitution des réserves de la commune de Croix est due à trois facteurs :

- la considérable hausse des impôts fonciers et de la taxe d'habitation

- la suppression de services à la population comme le dispensaire et la ludothèque et de bien d'autres, accompagnée de réduction très sensible des crédits de maintenance, et du report d'investissements. On a vu ce que cela a donné à la piscine fermée plus d'un an. Autre exemple, la diminution des crédits à l'action culturelle qui a entraîné la démission de l'adjointe chargée de ce secteur.

- la vente du patrimoine, en particulier de deux écoles, ce qui est sans précédent, ce qui se traduit par une dégradation du service public. Que l'on songe à ce que signifie la vente de l'école Léon Blum située près de deux des plus grandes résidences croisiennes: la Résidence Flandre et la Résidence du Parc: Cela aurait pu être très utile pour les parents de ces résidences obligés d'aller beaucoup plus loin pour conduire les enfants d'âge maternel. On a préféré dégrader le service public en vendant l'Ecole publique à une SCI privée pour faire du cash et ainsi pouvoir renégocier en payant des emprunts toxiques qu'on avait souscrit auparavant alors qu'il aurait fallu garder ces bâtiments, les affecter provisoirement à un autre usage en attendant l'immanquable remontée des effectifs qui obligera à rouvrir des locaux. Au total : les Croisiens paient cette calamiteuse gestion par les impôts, la très forte dégradation des services à la population, la vente inconsidérée du patrimoine le plus utile.

**Francine LANGEVIN**

**Présidente du Groupe Croix Autrement  
Conseillère municipale  
[www.croix-autrement.fr](http://www.croix-autrement.fr)**

## Liste d'Union Pour l'Avenir de Croix (Majorité)



### Ecoute et efficacité au service du plus grand nombre de Croisiens

La restauration ce ne sont pas moins de 1731 repas préparés quotidiennement : 1546 repas pour les écoliers préparés et réchauffés

dans chaque point de restauration, 120 repas portés à domicile ou au foyer logement pour les aînés et 65 repas pour les plus jeunes livrés au CPE ainsi que dans les autres structures d'accueil de la petite enfance. Le coût réel d'un repas scolaire s'élève à 9,93€ incluant les matières premières, le coût de préparation, les fluides, le service et l'animation. Le prix d'un repas facturé oscille lui entre 1,31€ et 4,22€, tarifs fixés selon le quotient familial. Dans tous les cas de figure, il reste entre 5,71€ et 8,62 € à la charge de la commune. Il s'agit donc bien d'un service public qui ne rapporte rien à la municipalité contrairement à ce que j'ai pu entendre !

Mais la restauration, ce ne sont pas que des repas, c'est aussi un encadrement pour que ce temps soit le plus éducatif possible tout en restant un moment de convivialité. Ce ne sont pas moins de 82 directeurs et animateurs compétents qui interviennent chaque jour le midi dans 13 écoles. A l'animation organisée par ces personnes, il convient d'ajouter aussi le concours des éducateurs sportifs de la ville ou d'associations comme l'Aphicro et Lire et faire lire. Le coût total de cet encadrement s'élève à 340 000 euros par an.

Dès ma nomination comme Adjoint à l'Enseignement et à la Restauration, j'ai été légitimement interpellé sur le règlement actuel. Étaient mis en cause les délais jugés longs (8 jours sont actuellement nécessaires) pour commander ou décommander un repas ainsi que l'obligation de présenter un certificat médical pour pouvoir être remboursé du repas non pris. Dois-je rappeler qu'avant la mise en place du règlement actuel, validé en commission

à l'unanimité des personnes qui la compose, majorité comme opposition, 12 371 repas étaient jetés par an et facturés à la commune soit 34 638 euros de dépenses inutiles. Outre le caractère scandaleux du gaspillage ainsi organisé, il revenait aux Croisiens de payer la note ! Depuis l'adoption du présent règlement, même si c'est encore trop, ce ne sont plus que 2348 repas gaspillés.

Pour autant une réflexion a aussitôt été engagée pour amender le présent règlement et mieux prendre en compte les réalités familiales. Discutée en commission avec les élus de toutes les sensibilités, une nouvelle proposition a été faite dans tous les conseils d'école de juin avec possibilité de faire part de remarques lors du premier conseil d'école de l'année scolaire 2012 / 2013. Cette proposition ramène les délais à 2 ou 3 jours selon le jour de la semaine concerné et annule la présentation d'un certificat médical ! Si la proposition de nouveau règlement n'est pas parfaite, elle n'en constitue pas moins une amélioration significative. La facturation au-delà de deux jours d'absence annuelle par enfant est destinée à limiter les abus qui ne manqueraient pas, comme par le passé, de refaire surface et de nous entraîner de nouveau dans la spirale du gaspillage, ce que nous ne voulons pas !

A noter enfin que dans un contexte économique contraint, il est tout de même remarquable de pouvoir encore créer de nouveaux services comme la garderie du matin qui vient d'ouvrir à la rentrée 2012 sur le secteur Jean Zay - Nadaud et qui répond à une demande formulée par les familles. De cela, l'opposition, toujours prompte à critiquer la moindre initiative municipale, ne dit bien évidemment mot.

**Arnould VANDERSTUYF**  
**Adjoint à l'Enseignement,**  
**à la Vie scolaire et à la Restauration,**  
**en charge des Quartiers**

# INSTITUT POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER DE LILLE

## **Vous pouvez aider**



par votre soutien financier dont les montants recueillis sont utilisés directement pour promouvoir la Recherche Régionale sur le Cancer.

Fondation reconnue d'utilité publique (décret du 7 août 1936 - arrêté du 18 décembre 2008) intervenant dans le domaine de la Recherche fondamentale et appliquée sur le cancer, habilitée à recevoir des legs, contrats d'assurance-vie et dons déductibles des "impôts sur le revenu" à hauteur de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable, ainsi que des dons déductibles du montant " ISF ".



## **Ensemble, nous pouvons soutenir la Recherche Régionale.**

### **NOS TRAVAUX ET OBJECTIFS :**

- > **Améliorer nos connaissances** sur les causes des cancers
- > Mettre au point de **nouvelles méthodes** de diagnostic et du suivi des cancers
- > **Travailler** sur les problèmes de récurrences de la maladie
- > **Suivre les traitements** par chimiothérapie au cas par cas
- > Mettre en Étude de **nouveaux médicaments**

Place de Verdun 59045 LILLE Cedex - Tel. 03 20 16 92 11 - Fax. 03 20 16 92 29

Site : <http://www.ircl.org/>

Courriel : [ircl.lille@inserm.fr](mailto:ircl.lille@inserm.fr)

## Une adresse d'exception !

### **Croix-Barbieux**



Illustration non contractuelle

**Démarrage des travaux**

Espace de vente sur site, avenue du professeur Calmette à Croix - Mercredi : 14h30-18h, jeudi et vendredi : 10h-12h/14h30-18h, samedi : 10h-12h/14h-18h.

### **Les Essentielles**

#### **EMPLACEMENT EXCEPTIONNEL**

- Au cœur d'un quartier résidentiel, à deux pas du tramway et du Parc Barbieux
- Votre appartement neuf avec de belles surfaces, de 50 à 119m<sup>2</sup>
- Balcons ou terrasses, garages ou parking en s/sol

Téléchargez l'application « Flascode ». Scannez ce code pour en savoir davantage



Espace de vente 42 Bd Carnot 59000 LILLE

# 0 811 56 60 60

PRIX D'UN APPEL LOCAL

[www.nacarat.com](http://www.nacarat.com)  
[contactimmo-lille@nacarat.com](mailto:contactimmo-lille@nacarat.com)



LE PROMOTEUR DE VOTRE DÉVELOPPEMENT DURABLE

\* Cette réalisation fait l'objet d'une demande de certification pour un Bâtiment Basse Consommation.



**MARCHÉ DE NOËL**  
**DU 19 AU 26 DÉCEMBRE 2012**  
Place des Martyrs - [www.ville-croix.fr](http://www.ville-croix.fr)